

**Procès-verbal du Comité de pilotage**

**Réunion ZOOM le mardi 09 juin 2020**

Sous la présidence du Doyen Xavier LATOUR

---

**Etaient présents :** M. le Doyen LATOUR, C. VALLAR, M. LATINA, E. MOUIAL, I. PARACHKEVOVA, Y. STRICKLER, O. VERNIER, P. TÜRK, M. TELLER, C. PINA, A. GAZANO, J.C. GIORGINI, L. COCHIN, C. COURTIN, K. DEHARBE, P. LUPPI, M.H. SA VILAS BOAS, C. TERRAZZONI, A. TRESCASES, B. ASSO, M. VIDDEAU-GILLI, R. CHABBERT, T. MARTEU, S. BRICCA, A. MILLET, L. BARGEL, P. REIS, J.S. BERGÉ, M. ORTOLANI.

**Avaient donné procuration :** \_

**Etaient absents non représentés :** J.R. DEMARCHI, J. SCHLEMBACH, V. DEBUIGNE, A. HUET, A. ATLAN, V. D'ANGELO-DONATO, D. FAY, D. ARNAUD, M, L. CORRADI, N. RODI, SAFFIOTI Katia, J. FICARA, J. MATHIEU, E. VOISIN MONCHO, L. BERTA, L. VOISIN, E. TARTAMELLA.

**Etaient présents à titre consultatif :** H. GOUDINEAU, directeur administratif, L. REDFERN, coordinatrice section langue, C. ALBIN, chargée de communication, C. JULIEN, Responsable service scolarité, O. CRIEZ, responsable BRI, S. SAADI, Responsable Service du personnel, S. MACCAGNAN, Directrice Licence, S.SILVI, Chargée relations entreprises, N. CARLES, Bureau Information et Orientation, E. COUET, Responsable service financier, C. JOUATEL, bureau des emplois du temps, A. LÉZÉ, assistante du Doyen.

---

*Le Doyen ouvre la séance à 9h00*

*Prise de parole du Doyen LATOUR*

Les statuts de l'EUR ont été définitivement adoptés par le Conseil d'administration d'UCA. Nous fonctionnons maintenant avec le Comité de pilotage prévu par ces statuts. Cependant, comme nous l'avons annoncé, les membres du Conseil de gestion de l'UFR seront invités aux réunions jusqu'à l'élection du Conseil scientifique et pédagogique (sans doute cet automne).

*Prise de parole du Professeur Christian VALLAR*

1) Renouvellement de l'accord-cadre avec l'Académie des sciences d'Azerbaïdjan.

Jusqu'à présent, il s'agit surtout d'une collaboration qui intéresse le CERDACFF, mais qui est bien évidemment ouverte à toutes les autres Unités de recherches de l'EUR.

***Le Comité de pilotage approuve à l'unanimité le renouvellement de l'accord-cadre avec l'Académie des Sciences d'Azerbaïdjan.***

## 2) Renouvellement de la convention L3 avec Mundiapolis

Mundiapolis fait partie d'un réseau d'Universités privées de bon niveau ; il s'agit d'un diplôme délocalisé comportant environ 25 étudiants.

Nous négocions actuellement une augmentation des tarifs de 700 euros par étudiant au lieu de 500 euros.

Cette augmentation permettrait le financement de nouveau matériel, mais également la mise en place d'une enveloppe dédiée à la prime de fin d'année des agents administratifs.

***Le Comité de pilotage approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention Licence 3 avec Mundiapolis.***

## 3) Double Master Université de St JOHN (New York)/UCA Master Droit de la propriété intellectuelle

*Prise de parole du responsable de la formation, Thierry MARTEU*

C'est une co-diplomation qui permettrait aux étudiants de réaliser cette formation sur Nice au premier semestre, puis à New York au second semestre.

La maquette serait modifiée en s'inspirant du modèle des programmes ERASMUS, surtout si ce format est étendu à d'autres Masters. Les matières qui auraient dû être suivies à Nice seraient remplacées par des matières américaines comparables.

Il y aurait peut-être une possibilité de réaliser le stage de fin d'année aux États-Unis.

Malgré une réduction de 50%, le coût de la formation reste important, environ 20 000 euros. L'idée est qu'une fois les ressources propres de l'EUR LEX développées, nous pourrions envisager d'octroyer des bourses aux étudiants.

***Le Comité de pilotage approuve à l'unanimité le projet de Double Master Université de St JOHN (New York)/UCA Master Droit de la propriété intellectuelle***

## 4) Accord-cadre UCA/DURHAM (Royaume-Uni)

*Prise de parole du Professeur Christian VALLAR*

L'Université de DURHAM est une Université prestigieuse. L'objectif est de créer à la rentrée 2021, une double licence franco-britannique sélective.

Les deux premières années d'études se passeraient à Nice, en répartissant les enseignements entre le droit français, et le droit anglais (cours faits en anglais par des collègues de la Faculté, avec quelques interventions de collègues britanniques).

Les étudiants niçois réaliseraient leur troisième année à DURHAM. Le coût de l'inscription annuelle est d'environ 10 000 euros.

***Le Comité de pilotage approuve à l'unanimité le projet Accord-cadre UCA/DURHAM***

## 5) Informations de l'équipe décanale

- Le prochain Comité de pilotage se déroulera le 10 juillet.
- Partie Travaux

### *Prise de parole du Directeur administratif, Hubert GOUDINEAU*

Nous mettons à profit cette période exceptionnelle pour effectuer un certain nombre d'améliorations :

- Les rideaux métalliques de l'entrée principale et de l'entrée IDPD ont été réparés.
- Le bureau 314 est en cours de rénovation. Il accueillera le service des relations avec les entreprises.
- Le bureau 419 est rénové, Monsieur Guesmi s'y installera tandis que le bureau 410 sera utilisé par l'IEJ. Il sera communicant avec le secrétariat et l'éclairage sera aussi changé.
- L'éclairage de l'amphi 1 est en voie d'achèvement. Celui de l'amphi Boulvert sera réparé.
- Un nouvel enrobé est prévu pour le parking.
- La rénovation d'un maximum de toilettes est planifiée.
- Les 8 portes battantes de la Bibliothèque universitaire ont été remplacées.

### *Prise de parole du Doyen LATOUR*

L'aménagement de la Salle des Pas perdus en espace de vie pour les étudiants et de réception pour des événements sera normalement effectué pendant les vacances de novembre. Nous attendons la validation du Conseil d'administration du CFA qui finance la plus grosse partie de l'opération.

### *Prise de parole du Professeur Yves STRICKLER*

Des déchets sont visibles depuis l'entrée de la BU au niveau du garage et un store de l'amphi 1 est également déchiré. Cela ne donne pas une bonne image du campus.

### *Prise de parole d'Hubert GOUDINEAU.*

Nous allons résoudre ce problème.

### *Prise de parole du Doyen LATOUR*

Le bilan pour l'équipement des salles en matériel de retransmission est en attente ; nous attendons aussi une information sur une rentrée en présentiel ou non avant de décider ce type d'investissements

### *Prise de parole d'Hubert GOUDINEAU*

Réorganisation des services et ressources humaines.

L'Alternance devient à compter du 1<sup>er</sup> septembre un service à part entière, orienté vers les relations avec les entreprises. Madame Vanessa Debuigne, actuellement responsable du bureau des Masters 2, y consacrer la moitié de son temps. Elle assurera les fonctions de référente qualité. Cela permettra à Madame Sabrina Silvi de se consacrer davantage aux relations entreprises.

Un support de poste est transféré du service Intérieur au bureau des Masters 2.

En raison du rehaussement de poste pour le service de communication de B en A, un recrutement est en cours. Nous accompagnons Madame Céline Albin afin qu'elle puisse être repositionnée sur un autre poste à l'Université.

- Partie Finances.

Le budget rectificatif est en cours de préparation.

Sur la partie Budget « Campus », une baisse des recettes est estimée à 21 000 euros (annulation des locations de salles, redevances distributeurs et reprographie) ce qui entraîne une baisse des dépenses. En ce qui concerne le budget « Composante », la baisse des recettes est estimée à 12 000 euros (en grande partie due à la non-ouverture du DU Gestion du patrimoine).

### *Prise de parole du Doyen LATOUR*

Les colloques pourront *a priori* être maintenus pour septembre et octobre, mais il faudra probablement passer par des inscriptions en amont pour tenir compte d'éventuelles règles sanitaires.

## 6) Nomination des nouveaux responsables de Masters

*Prise de parole de la Directrice du département de droit et science politique, Sophie BRICCA*

Dorénavant les responsables de Masters sont nommés par le COPIL.

Les changements de responsable de Masters sont :

- En droit privé, le Master 2 Gestion des contentieux initialement dirigé par la Professeure Nathalie FRICERO, sera désormais géré par le Professeur Mathias LATINA et Madame Marie-Cécile LASSERRE.
- Le Master 2 Juriste des risques et du développement durable sera dirigé par Madame Florence NICOUD et le Professeur Grégoire LERAY.
- Le master 2 Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies sera codirigé par Monsieur Thierry MARTEU et Madame Amelle GUESMI
- En droit public, le Master 2 Administration et collectivité territoriale sera repris par le Professeur Philippe WECKEL.
- Le Master 2 Juriste européen sera codirigé par Monsieur Medhi MEZAGUER et Monsieur Nicolas PIGEON.

- Le Master 1 Droit des Affaires sera maintenant géré par Madame Jennifer BARDY.

#### 7) Calendrier 2020-2021 (en PJ)

Il n'y a pas de grandes modifications. Les temps de correction des examens seront un peu plus longs et les délibérations ont légèrement été déplacées, car certaines formations sont partagées avec d'autres composantes.

Les journées banalisées et la mise en place des réunions de rentrée pour les premières années sont encore en réflexion compte tenu de la situation sanitaire.

Le Doyen insiste sur la date prévue pour la journée d'information « Master » destinée aux L3. Le format est en cours de réflexion.

Par ailleurs, une nouvelle édition de la journée des métiers est à l'étude compte tenu de la réussite de l'édition de cette année.

#### 8) Attribution des mentions au rattrapage en Licence

La mention sera possible au rattrapage, mais avec des moyens de vérification par le Jury (absence aux examens due à des raisons d'ordre médical ou familial, ou tout cas de force majeure). Une disposition sera intégrée dans le règlement pédagogique afin de garantir l'appréciation souveraine par le Jury.

#### 9) Adoption des MCC et règlements pédagogiques de L3 et Master.

Il était prévu d'adopter ces règlements aujourd'hui. Cependant, la présidence propose d'intégrer un contrôle continu intégral dans nos règlements pédagogiques.

*Prise de parole de la responsable de scolarité, Madame Clio JULIEN et de la Vice-doyenne à la pédagogie, la Professeure Eva MOUIAL*

La mise en place de ce contrôle continu intégral nécessite deux évaluations, le contrôle continu se calculerait alors sur l'unité d'enseignement, et non sur chaque matière. La nature et la durée de l'épreuve ne seraient aussi pas imposées.

Les avantages du CCI sont : une souplesse des modalités de contrôle, ainsi qu'une facilité d'organisation des examens. Il y a aussi des inconvénients. Outre des interrogations sur l'évolution de la qualité des examens, il pourrait y avoir des inégalités entre les étudiants, en raison des difficultés d'harmonisation des épreuves entre enseignants d'une même matière. Ces difficultés conduiraient à une dévalorisation de nos diplômes.

Nous suggérons de ne pas donner suite à cette proposition et de conserver nos règlements habituels.

Le Comité de pilotage approuve cette proposition.

Les règlements pédagogiques seront adoptés lors du prochain Comité de pilotage de juillet.

10) Programme du Master 2 Droit de l'immobilier et de l'urbanisme.

Le Professeur Renaud BOURGET a réalisé une refonte du programme de ce master afin de répondre aux 400 heures d'enseignement requises à l'ouverture du diplôme en alternance. Ces heures d'enseignements supplémentaires seront financées par la recette des contrats d'apprentissage.

***Le Comité de pilotage approuve à l'unanimité la modification du programme de Master 2 Droit de l'immobilier et de l'urbanisme.***

***La séance est levée à 11h45***

-----

**Doyen Xavier LATOUR**

